



“C’est la galère !”

TROUVER UN CENTRE DE LOISIRS POUR SON ENFANT LE MERCREDI RELÈVE DU PARCOURS DU COMBATTANT

Il est 8h30 ce mercredi 6 septembre. Une trentaine de personnes se massent devant la Maison pour Tous, rue Vendôme (3^{ème} arrondissement)... qui ouvre à 9h ! C'est le jour de l'inscription pour le centre de loisirs du mercredi.



Guanshi Li est venu inscrire sa fille Brooke



photographies © Michael Augustin

Les premiers attendent depuis 7h. C'est le cas de Marie-Christine qui est venue inscrire son fils Dylan. Arlette, elle, attend pour accomplir les mêmes formalités pour son petit-fils Guillaume. Elle est venue relayer sa fille, qui était également sur place depuis 7h, pour qu'elle puisse aller travailler. "Pendant que je suis ici une étudiante garde ses deux enfants", explique la grand-mère.

Pour tout ceux qui font ainsi la queue par cette heure matinale, c'est le jour de la dernière chance. "Partout ailleurs c'est complet", expliquent-ils unanimes. Et pas de quartier pour les retardataires. "L'année dernière, j'étais venu à 8h40. C'était trop tard, il ne restait plus de places", se souvient Guanshi Li, père d'une petite Brooke de 7 ans. Et de s'écrier : "Que le Maire vienne ici !". Comme beaucoup d'autres, cette année il a posé un jour de congé pour faire l'inscription. "Si les deux parents travaillent, c'est la galère." s'exclame-t-il. "Les nounous sont tellement sollicitées qu'elles préfèrent les enfants à la semaine et refusent de les garder seulement le mercredi". Alors, il faut faire les squares, s'arranger avec les amis, moduler les horaires de travail des parents. Bref, c'est le système D.



Marie-Christine et Arlette prennent leur mal en patience

"Je viens de la région parisienne, je ne m'attendais pas à ça", renchérit Sandra, maman de Galla (4 ans et demi). "D'où je viens, on inscrivait son enfant au centre de loisirs et puis c'est tout." Il est 9h45 quand elle quitte enfin la Maison pour Tous ayant réussi à trouver une place pour sa fille. "Ca m'a pris deux heures et demie", s'indigne-t-elle. Et de s'exclamer : "J'espère que votre article fera bouger les choses !"

"Il y a un manque réel d'équipements dans le 3^{ème}" confirme Daniel Faure, le directeur de la Maison pour Tous. La demande est particulièrement forte parmi les quatre à six ans "En deux heures les 25 places était remplies", explique le directeur, "46 enfants sont sur la liste d'attente pour cette seule tranche d'âge". Et n'ont quasiment aucune chance d'être servis.

Ailleurs, c'est encore pire : contrairement à la Maison pour Tous, les deux Maisons de l'Enfance du 3^{ème} arrondissement donnent la priorité aux enfants inscrits l'année précédente. Ainsi, celle de la Part-Dieu est complète depuis mai, et celle de Paul-Bert depuis août. À elles trois, ces structures totalisent 226 places... pour 6196 enfants scolarisés dans l'arrondissement, en comptant seulement les maternelles et primaires ! Et dire que la Maison pour Tous a failli fermer son centre de loisirs, faute de subventions de la ville...

La situation n'est pas beaucoup plus rose dans le 6^{ème} : une seule Maison de l'Enfance accueille 150 enfants pour 3045 enfants scolarisés en maternelle et primaire. "Nous avons 50 familles sur la liste d'attente", se désole Bertrand de Filippis, son directeur adjoint. Comme la priorité est ici aussi donnée aux anciens qui se réinscrivent, il reste peu de places pour les familles qui arrivent dans l'arrondissement. Cet unique centre du 6^{ème} a néanmoins une particularité : il accueille également les enfants de trois ans... qui sont exclus de toutes les structures du 3^{ème}.

Restent les Mercredis de Lyon. Ce programme qui succède aux "Séances éducatives du mercredi" offre certes un panel d'activités sportives, culturelles, artistiques et scientifiques très diversifié, mais il n'y a pas de cantine à midi pour les enfants. Les horaires sont calqués sur ceux de l'école : 8h30 à 11h30 et 13h30 à 16h30. Et seul les bambins ayant soufflé leurs six bougies sont acceptés. Pas étonnant que seuls 746 enfants fréquentent les centres du 3^{ème} et 457 ceux du 6^{ème}.

Bertrand Meyrand, en charge du Projet Educatif Local à la Ville de Lyon, dont dépendent les Mercredis de Lyon, avance le coût de la restauration : 8 euros par repas selon lui, dont seulement 2,70 euros couverts par la participation des parents. "De plus, nous sommes en attente de la décision sur les rythmes scolaires", ajoute-t-il. À savoir si le mercredi matin sera à nouveau travaillé.

Pourvu que les choses bougent ? Ce n'est pas gagné.

Michael Augustin

MAISON POUR TOUS
249 rue Vendôme, Lyon 3^e
04 78 60 64 01

MAISONS MUNICIPALES DE L'ENFANCE :
3^{ème} Ouest Part-Dieu
1 rue Desaix, Lyon 3^e
04 78 60 58 03

3^{ème} EST PAUL-BERT
282 rue Paul-Bert, Lyon 3^e
04 72 34 12 23

6^{ème}
34 rue Waldeck Rousseau, Lyon 6^e
04 78 24 51 37



Charlène (5 ans) montre son plâtre

Place Bir-Hakeim

Une double fracture de l'avant-bras, un plâtre jusqu'au-delà du coude pendant six semaines : la petite Charlene (5 ans) n'est pas près d'oublier ce mercredi de septembre quand elle est tombée d'un équipement de jeu, place Bir-Hakeim (3^{ème} arrondissement).

Loin d'être une exception, cet accident n'est que le dernier en date d'une longue série sur cette aire de jeux. Le coupable : un jeu pour enfants installé depuis peu dans ce square animé (photo). Deux tourelles reliées par une arche d'escalade et accessibles par des échelles à cordage. Charlene était montée dessus, puis a perdu l'équilibre et est tombée sur sa main gauche. "Normalement, je la surveille tout le temps", raconte sa mère Danièle, "je me suis juste retournée pour saluer une maman". Et l'accident est arrivé.

L'équipement est certes destiné aux enfants de 6 ans ou plus. Encore faut-il le savoir. Seule une plaquette minuscule accrochée à un des montants (photo) indique la tranche d'âge recommandée. Epaulée depuis peu par un panneau noir, pas forcément plus voyant. D'autant plus que le fabricant Proludic s'emmêle lui-même joyeusement les pincesaux quant aux limites d'âge. Ainsi, dans son catalogue la structure est indiquée pour des enfants de 6 à 14 ans, alors qu'une des deux tourelles, vendue séparément, est interdite aux moins de 8 ans. Marielle Bourreau, responsable du bureau d'études de l'entreprise clame l'absence de normes claires en la matière : "Nous sommes tenus d'indiquer la tranche d'âge mais celle-ci est laissée à notre appréciation".

Axelle, elle, avait de toute façon l'âge requis : elle a huit ans. Montée sur une des deux plateformes, une planche chancelante, suspendue seulement par trois chaînes (photo), elle a perdu l'équilibre et est tombée... de 1m80 de haut. Résultat : une fracture du poignet. Son père Vincent relativise cependant : "Quand j'étais gamin, on montait dans les arbres. J'ai toujours vu des copains se casser la figure. Je ne veux surtout pas qu'ils démontent les jeux". Avant d'incriminer le sol synthétique sous la structure : "Il est trop dur, plus que ceux dans les autres squares". Et de pronostiquer : "Ce ne sera pas fini tant que le revêtement ne sera pas refait". Interrogée, la Mairie du 3^{ème} se fend d'un commentaire gêné : "Il faut qu'on vérifie. S'il faut changer le sol, on le changera".



Seulement suspendu par trois chaînes, cette planche chancelante et provoque des chutes

Reste un autre problème de taille : il n'y a pas de jeux pour les 4-6 ans sur ce square : d'un côté du parc il y a des petits toboggans et balançoires, trop bébé pour eux et de l'autre, cet équipement pour les grands, trop dangereux. "On ne peut pas leur interdire de monter dessus. Il n'y a rien d'autre pour eux", s'insurge la maman de Charlene. C'est pourtant cette classe d'âge-là qui



Jeux inadaptés, indications d'âge écrites en tout petit : le square est le théâtre de nombreux accidents



investit massivement le square, tous les après-midi, à la sortie de l'école Léon Jouhaux, toute proche. Comme Charlene et Axelle. "Il y a pourtant encore de la place pour un jeu de plus, adapté à leur âge", explique-t-on au Conseil de Quartier. Mais qui n'est pas prévu. "Il faut tenir compte des futurs aménagements à la Buire.", tempère Pierre Bérat. Ce quartier voisin en pleine mutation (voir notre numéro de septembre) doit en effet également être doté d'un square... en 2008.

Michael Augustin

C'est n'est malheureusement pas la seule chose qui manque à ce joli parc. Ainsi, le Conseil de Quartier attend toujours une douzaine de bancs. Puis il y a aussi les "plantes piquantes" (du mahonia japonica) qui bordent le square. "Au lieu de les remplacer la Mairie a construit une clôture autour", s'insurge-t-on au Conseil de Quartier. Celle-ci s'affaisse sous les poids des enfants qui s'assoient dessus, sans parler de ceux qui doivent l'enjamber pour récupérer un ballon qui est venu se nicher entre les épinettes.